

1.2 ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION PASSERELLE B78 VERS B

Cette formation ne peut pas être dispensée à une personne titulaire de la catégorie B78 pour raisons médicales.

Seul un passage devant un IPCSR pourra permettre la levée du code B78.

A l'issue de cette formation, le conducteur doit avoir la capacité d'utiliser, en toute sécurité, un véhicule à commande manuelle de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

[Les enjeux de la formation à la conduite](#)

L'automobile est aujourd'hui nécessaire au quotidien pour réaliser ses déplacements. Conduire un véhicule à boîte de vitesse manuelle peut rapidement devenir une nécessité.

La prise en main de la boîte de vitesse n'est pas facile et implique de la part du conducteur des actions et une analyse supplémentaire.

L'objectif de notre formation est de vous amener à la maîtrise de votre nouveau véhicule.

[Le déroulement de la formation](#)

La formation est réalisée sous la présence constante de l'enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Seules les auto-écoles labellisées sont autorisées à dispenser cette formation.

La formation est réalisée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé.

La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.

A l'issue de la formation, le conducteur doit avoir la capacité d'utiliser, en toute sécurité, un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

Cette formation est un enseignement pratique mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant à bord du véhicule.

Elle comprend deux phases :

- **2 heures de circulation dans un trafic nul ou faible**

cette phase a pour objectif d'apprendre le maniement de la boîte de vitesse manuelle. Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Maîtriser les démarrages et arrêts du véhicule
- Être capable de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

- **5 heures de circulation dans des conditions de circulation variées, simples et complexes**

Cette phase alterne pendant 5 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif de savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans diverses situations. Cette phase se déroule dans différentes conditions de circulation (variées, simples et complexes). Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité, quel que soit la situation
- Pratiquer l'écoconduite
- Être capable de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement, aux conditions de circulation et aux conditions climatiques

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de l'élève notamment sur :

- le ressenti de sa prestation
- un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagnée de conseils en lien avec la conduite d'une voiture à boîte de manuelle.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez revoir :

- les règles du code de la route
- La nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et

- responsables
- La nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs

Attestation

A l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation et effectue la demande du nouveau permis de conduire auprès de l'ANTS.

AUTO ECOLE PERMIS DE CONDUIRE

2 rue de Rouelles 76610 Le Havre

Agrément : E0207607440